

## ANALYSE

### Quand l'innovation stimule les inégalités

JÉRÔME VICENTE 14/01/2020

**Les plateformes numériques qui monopolisent aujourd'hui les marchés ont largement bénéficié des efforts publics en matière de recherches scientifique et technologique, il serait temps qu'elles paient la collectivité en retour**

La croissance des inégalités est un fait désormais bien établi par les sciences sociales, avec à leur pointe les recherches menées par Thomas Piketty et ses équipes. Il manque pourtant l'analyse d'une ressource importante : le capital intellectuel. Or, celui-ci est à la source d'une part croissante de la richesse, renforçant le patrimoine financier, auquel contribuent les rentes de propriété intellectuelle, tout autant que le patrimoine foncier dont les rentes sont directement touchées par l'hyper-concentration des activités intensives en connaissances.

#### Rentes technologiques

Au-delà des [effets de réseau](#) (plus un service compte d'utilisateurs, plus il devient performant, comme le moteur de recherche de Google par exemple) dont on connaît l'influence négative sur le degré de concurrence, la montée en complexité des technologies confère à ceux qui en détiennent les briques essentielles (infrastructures, plateformes, audiences) une source de rente captée chez l'ensemble des acteurs souhaitant en bénéficier pour développer de nouveaux marchés. Ces mêmes rentes permettent à ces oligopoles d'attirer par des salaires élevés les meilleurs ingénieurs pour améliorer la performance de ces briques essentielles, en diversifier les usages et donc les marchés possibles, et sécuriser ainsi leur position. Croit-on sérieusement en France en notre capacité à retenir les meilleurs ingénieurs en intelligence artificielle ?

***La résurgence de monopoles technologiques contribue à l'hyper-concentration spatiale des ingénieurs hautement qualifiés dans quelques « vallées siliconées »***

Ces deux phénomènes participent d'une double montée des inégalités. Celles de capital financier et de revenus d'abord, aisément explicables dans le cadre des recherches « à la Piketty » : les technologies complexes, dont les détenteurs extraient des rentes parfois jugées indécentes, nourrissent une inflation des salaires dans les industries qui les développent. Inégalités géographiques ensuite : peu explorées, elles se dévoilent au fur et à mesure que les phénomènes de mécontentement se développent<sup>1</sup>. Elles s'expliquent par un double mouvement : la résurgence des monopoles technologiques contribue à l'hyper-concentration spatiale des ingénieurs hautement qualifiés dans quelques « vallées siliconées », engendrant une attractivité tout autant économique (salaires, connexion aux réseaux académiques et financiers) que symbolique (« the place to be »). Ainsi s'accroissent les rentes foncières, excluant et paupérisant une large partie de la population dans des périphéries souvent proches, du fait des nécessaires interdépendances entre la partie visible de la « tech » et sa marche au quotidien (activités de service).

## Des inégalités subventionnées

Le remarquable ouvrage de Margaret O'Mara, [The Code](#), sur un siècle d'histoire industrielle de la Silicon Valley, nous révèle à quel point les différents programmes militaires du milieu du XXe siècle ont permis de financer les recherches scientifiques et technologiques sans lesquelles quelques lettres des Gafam (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) n'auraient pu générer de telles rentes et prospérer aujourd'hui sur l'ensemble des marchés. Plus près de nous, il n'est pas besoin de rappeler la montée en puissance du [crédit impôt recherche](#) (CIR), des différents programmes nationaux et européens de soutien à l'innovation, pour mieux comprendre l'accélération du rythme des innovations et l'accroissement des rentes de propriété intellectuelle captées par des entreprises en proie à des déficits de compétitivité au sortir des Trente Glorieuses.

### ***Les incitations publiques à l'innovation devraient aussi servir à innover dans le développement de biens publics***

Il est donc temps de s'interroger sur les attendus de ces incitations publiques à l'innovation. Doivent-elles se limiter à accroître la compétitivité de ceux qui les reçoivent, au risque d'effets d'aubaine venant grossir les rentes d'oligopoles ? Ou, en parallèle, doivent-elles servir à innover dans le développement de biens publics permettant de réduire les fractures sociales et améliorer le niveau de vie des populations ? Pour n'en citer que quelques exemples : les taxis, l'industrie hôtelière et les industries culturelles se retrouvent désormais fragilisés et en situation de dépendance forte envers des géants étrangers du numérique (Uber, Booking, Amazon...) dont ils viennent grossir les rentes. Si, dans une logique plus entrepreneuriale que simplement contributrice, l'acteur public avait conditionné les aides à l'innovation à la participation des bénéficiaires à un programme national de construction de plateformes numériques à destination du monde économique, nul doute que nombre de secteurs auraient pu en bénéficier pour se moderniser afin de préserver, voire créer, des emplois.

Il n'est jamais trop tard pour que la main visible de l'acteur public reprenne le dessus. Le récent plan national d'intelligence artificielle, ciblé sur une poignée de « Valleys », vise à ressourcer le monde académique sur le thème et à inciter aux collaborations entre la recherche publique et les centres de recherche et développement (R&D) des principaux champions nationaux. Il fait peu de doute que ces champions sauront tirer profit des transferts de connaissances publiques. Mais, pour générer des effets de ruissellement, ce plan devra prévoir d'assujettir ces aides publiques à la participation « désintéressée » des bénéficiaires à un programme d'action en faveur d'une intelligence artificielle au bénéfice de la société, d'une modernisation des services de mobilité, d'éducation, de santé ou de réduction de l'empreinte carbone. Sans un tel plan, l'acteur public favorisera certainement la compétitivité des bénéficiaires, mais une part de la dépense publique sera alors en grande partie absorbée par les rentes de propriété intellectuelle. Un accroissement subventionné des inégalités en quelque sorte ! Pour réparer une telle défaillance, il est temps de mettre en œuvre des dispositifs qui organisent le tant attendu ruissellement.

**Jérôme Vicente** est professeur d'économie à Sciences Po Toulouse  
et co-animateur de la chaire Unesco Bernard Maris.

- [1](#). Voir les travaux d'Andres Rodriguez-Pose sur la géographie du mécontentement en Europe.

Source : Alternatives économiques, 14 janvier 2020  
<https://www.alternatives-economiques.fr/linnovation-stimule-inegalites/00091490>